

Prendre le Tram à Gradignan



L'association " **PRENDRE LE TRAM A GRADIGNAN** " constate que Gradignan est la seule commune du sud de Bordeaux Métropole ne bénéficiant pas d'une desserte tramway.

- **nous pensons** que le sud de la Métropole, en particulier le long de la RD1010, axe qui souffre d'une circulation automobile de transit extrêmement importante, doit être doté d'un moyen de transport collectif moderne et à grande capacité.
- **nous constatons** que de nombreux automobilistes du sud de Bordeaux Métropole sont englués dans la circulation à partir de Gradignan pour aller ensuite participer à l'asphyxie des communes de la Métropole où les capacités de stationnement sont saturées.
- **nous sommes convaincus** qu'à partir des études faites et dans le cadre du schéma directeur des déplacements urbains, l'axe Pellegrin – Talence – Gradignan doit être prioritairement équipé d'une ligne de tramway et demandons que cette réalisation intervienne au plus tôt. Cette ligne trouve ensuite un prolongement naturel sur les boulevards jusqu'à Cenon.

Pour obtenir cette ligne de tramway, **nous avons décidé d'agir** au moyen de réunions, de conférences, de pétitions et, bien sûr, par **des interventions auprès des décideurs de Bordeaux Métropole pour leur faire connaître vos besoins et vos envies.**

Plus nous serons nombreux, plus efficace sera notre action !

Rejoignez-nous en adhérant à l'association

" PRENDRE LE TRAM A GRADIGNAN " Association loi de 1901

108, rue du Moulineau - 33170 GRADIGNAN mail : PLTAGradignan@gmail.com site <http://www.prendre-le-tram-a-gradignan.com>

Bulletin d'Adhésion

(à adresser à : " **Prendre le Tram à Gradignan** " 108, rue du Moulineau 33170 GRADIGNAN)

Les rubriques précédées du signe ">" sont à remplir obligatoirement

Je demande à adhérer à l'association " **Prendre le Tram à Gradignan "**

> Civilité : Mr Mme M^{elle}

> Nom, Prénom :

> Adresse :

> Code Postal : Commune :

Adresse électronique ⁽¹⁾ :

@

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

en tant que : Membre : 5€ Membre Actif ⁽²⁾ : 20€ Membre Bienfaiteur : 50€ minimum
(chèque à libeller à l'ordre de : association "**Prendre le Tram à Gradignan**")

⁽¹⁾ Remplir **très** lisiblement. Important pour recevoir convocations, Lettre d'Information et comptes-rendus.

⁽²⁾ Sous réserve de l'agrément du bureau de l'Association " **Prendre le Tram à Gradignan** " .